

DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

AVENUE DE LA PORTE DE LA CHAPELLE
BOULEVARD NEY
VOIE BM/18

18^{ème} arrondissement

Plan établi après enquête publique, tenant compte des
ajustements techniques nécessaires au projet

Plan annexé à la délibération
n° 2021 DU 32

Direction
de l'Urbanisme

Janvier 2021
Echelle 1/500



cont. alignement cad

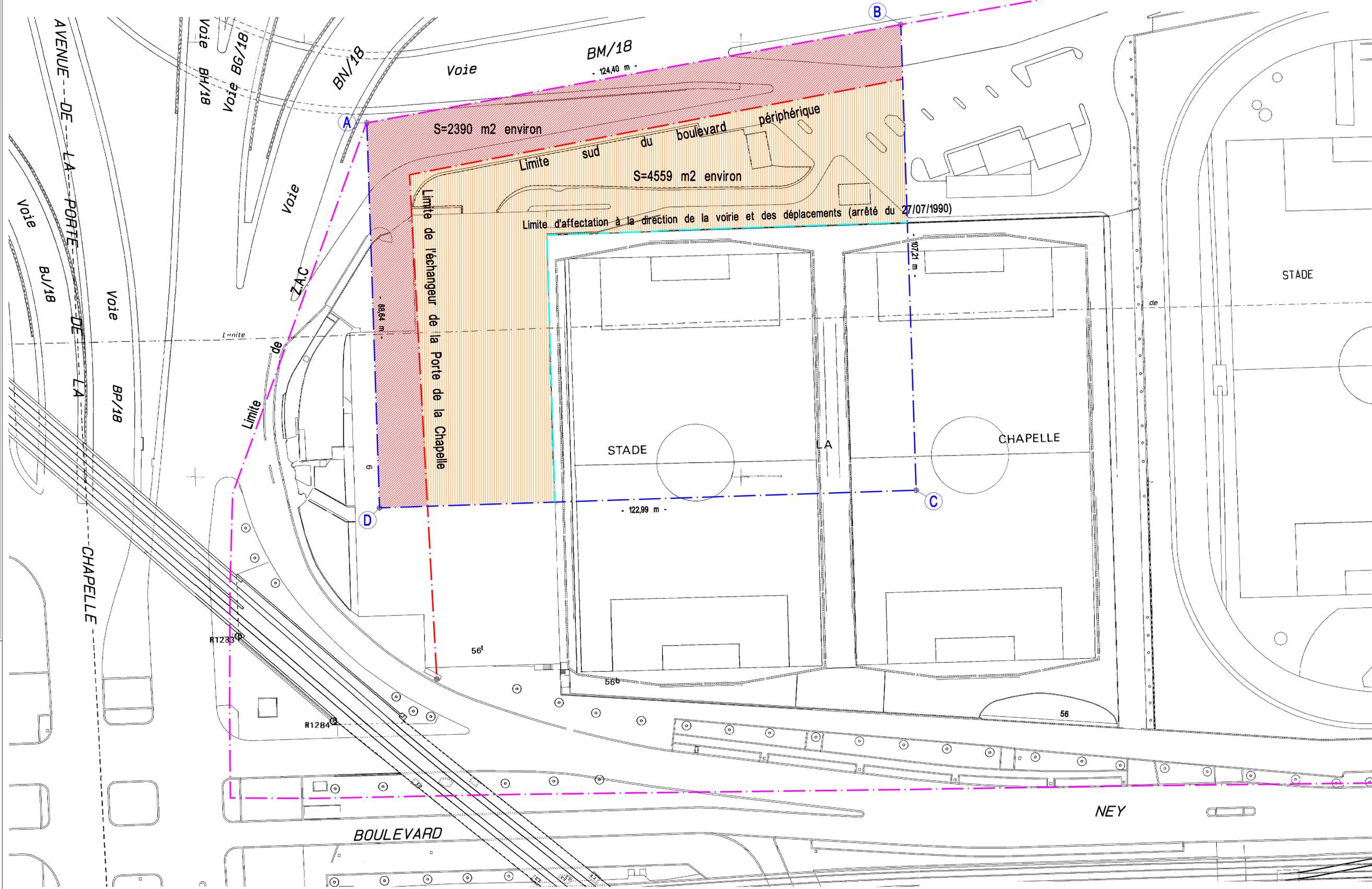


Tableau des Coordonnées RGF 93/CC49		
Points	X (m)	Y (m)
A	1653074.05	8189079.78
B	1653196.57	8189101.33
C	1653199.15	8188994.15
D	1653076.20	8188991.17

Emprise à déclasser :

- Domaine public routier suite à l'aménagement du boulevard périphérique.
- Domaine public routier affecté aux besoins de la circulation publique par arrêté du 27 juillet 1990.

Nota: Plan dressé d'après:
 - le plan de division dressé par le cabinet Progejal dans le cadre de la ZAC des Mines le 20 octobre 2020 (plan n°75422018 indice C).
 - Le plan n°1346 dressé par la direction technique de la voirie parisienne définissant l'emprise sud du périphérique et celle de l'échangeur de la Porte de la Chapelle.
 - L'arrêté du 27 juillet 1990 portant sur les affectations de la zone.